

Décision 21-DCC-138 du 05 août 2021

relative à la prise de contrôle conjoint de la SEMAG par la société Action Logement Immobilier et la région et le département de la Guadeloupe

Posted on: 05 août 2021 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Action Logement Immobilier et la région et le département de la Guadeloupe

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

SEMAG

Lire

le texte intégral de la décision

471.57 Ko